



saïson
2020
2021

A déposer avant
le 15/10/2020

extérieur



BULLETIN D'INSCRIPTION

Centre de Formation et d'Intervention

CFI QUIMPER CORNOUAILLE

IDENTITE DU CANDIDAT première inscription à la SNSM, merci de cocher la case

Nom Prénom Sexe F M Situation familiale

Date de naissance Ville + N° Département Profession

Adresse Portable

C.P. Ville Email

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre inscription et votre formation. Elles ne sont pas cédées ou transmises à des tiers autres que les autorités sanctionnant les formations. Vos données personnelles font l'objet d'un traitement. Pour exercer votre droit d'accès et de rectification sur vos informations, adressez vous par courrier au directeur général de la SNSM, 8 Cité d'Antin - 75009 PARIS, en justifiant de votre identité.

AUTORISATION DU REPRESENTANT LEGAL POUR LES MINEURS

Je soussigné, Nom, Prénom

Demeurant

Portable Email

Date + Signature représentant légal

déclare être le parent⁽¹⁾ ou tuteur légal⁽¹⁾ du mineur nommé ci-dessus et l'autorise à suivre les formations dispensées par le Centre de Formation et d'Intervention. Cette autorisation inclue la préparation et la participation aux épreuves du BNSSA.

⁽¹⁾ rayer la mention inutile

REGLEMENT INTERIEUR
Le candidat, ou son représentant légal, reconnaît avoir pris connaissance, lu et compris le règlement intérieur (affiché dans le C.F.I. et disponible sur simple

DUREE, FRAIS ET MODALITES DE PAIEMENT DE LA FORMATION
L'inscription débute au jour de signature et s'achève au 15 septembre courant. Les modalités de rupture sont précisées dans le règlement intérieur.

FRAIS D'INSCRIPTION			formation extérieure	20 € <input type="checkbox"/>
PACK BNSSA			modalité d'évaluation / sanction de la formation	
PSE 1	Premiers Secours en Equipe de niveau 1	37 H 1 fois	contrôle continu / certificat	
BNSSA	Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique	76 H 1 fois	examen (QCM & pratique) / brevet	400 € <input type="checkbox"/>
FORMATIONS INITIALES			modalité d'évaluation / sanction de la formation	
PSC1	prévention et secours civiques de niveau 1	7 H 1 fois	contrôle continu / certificat	50 € <input type="checkbox"/>
PSE 1	Premiers Secours en Equipe de niveau 1	37 H 1 fois	contrôle continu / certificat	150 € <input type="checkbox"/>
PSE 2	Premiers Secours en Equipe de niveau 2	30 H 1 fois	contrôle continu / certificat	150 € <input type="checkbox"/>
BNSSA	Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique	76 H 1 fois	examen (QCM & pratique) / brevet	250 € <input type="checkbox"/>
SSA MP	Surveillance Sauvetage Aquatique sur le littoral- Mention Pilotage	40 H 1	contrôle continu / certificat	100 € <input type="checkbox"/>
PERMIS	Permis mer "Option cotière" *	9 H 1	examen (QCM & pratique) / brevet	260 € <input type="checkbox"/>
CRR	Certificat Restreint de Radiotéléphoniste *	5 H 1 fois	examen / certificat	50 € <input type="checkbox"/>
FORMATIONS CONTINUES			modalité d'évaluation / sanction de la formation	
BNSSA	Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique	6 H 5 ans	examen / attestation	100 € <input type="checkbox"/>
PSE 1&2	Premiers Secours en Equipe de niveau 1 & 2	7 H 1 an	contrôle continu / attestation	100 € <input type="checkbox"/>
TOTAL DES FRAIS A REGLER *			Sélectionner votre cursus en cochant les cases puis reporter le montant total	<input type="text"/>

* non inclus les timbres fiscaux pour le permis bateau et droit d'examen pour le CRR joindre votre chèque libellé à l'ordre de CFI QUIMPER SNSM

joindre le dossier d'inscription complet correspondant à votre cursus de formation

Signature du directeur du C.F.I.

Fait le

Signature du candidat⁽¹⁾ ou du représentant légal⁽¹⁾
⁽¹⁾ rayer la mention inutile
précédée de la mention "lu et approuvé"

Un exemplaire conservé par l'intéressé
Un exemplaire conservé par le C.F..I.

RESERVE C.F.I.

SOCIÉTÉ NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER

MODE DE REGLEMENT (émetteur, N° chèques...)

visa du C.F.I.

NOTE DE DEBIT

NON ASSUJETTIE A LA TVA

MONTANT

PAYE LE